

'S KUCKUCKS BLÄTTEL



BULLETIN MUNICIPAL DE WEITERSWILLER

SOMMAIRE

Le mot du Maire - Incivilités	p. 1
État civil - Grands anniversaires	p. 2
Une rencontre - Un départ	p. 3
Cahier santé	p. 4
Info Mairie - Agenda - Sport	p. 5
Tri sélectif, les bons gestes	p. 6
Formations - Infos utiles	p. 7
Fête du PEDT	p. 8
Infos école - Prévention	p. 9
Brèves communautaires	p. 10
Guichet numérique	p. 11
Autour de Noël	p. 12

Incivilités dans la commune

L'**INCIVILITÉ** est un comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en société comme le respect d'autrui, la politesse, la courtoisie ou l'ordre public.

Depuis quelques mois, les **INCIVILITÉS** dans notre commune vont croissant. Dans une commune de 541 habitants, où nous mettons en place des animations pour jeunes et moins jeunes par l'intermédiaire d'associations : BASKET-BALL, FOOTBALL, MAISONS des JEUNES, GROUPEMENT SPORTIF et CULTUREL, SAPEURS POMPIERS, ASSOCIATION des AMIS de l'ÉGLISE HISTORIQUE, ASSOCIATION des AMIS de l'ORGUE ROHRER, ASSOCIATION ROCK UND SO WEITER, etc., des personnes jeunes et moins jeunes trouvent le moyen de mettre en danger la bonne ambiance qui règne dans la commune et de dégrader les biens publics.

Désormais, lorsque des INCIVILITÉS seront constatées, le Maire en 1^{ère} ligne :

- ↳ ira voir les protagonistes – ou leurs responsables légaux s'ils sont mineurs – pour leur faire entendre raison.
- ↳ déposera plainte auprès de la Gendarmerie si la situation ne s'améliore pas.
- ↳ signalera, le cas échéant, les faits et comportements aux services sociaux.

Les faits constatés en nette augmentation :

- ↳ jeunes qui jouent au football contre les murs ou porte de l'école voire les vitres de la cuisine, du lavoir, de la salle polyvalente... : de temps en temps des vitres sont sacrifiées et il n'y a jamais de responsable !
- ↳ des jeunes ont été aperçus sur le toit de l'école, souvent sur le toit de la salle polyvalente... : il n'y a jamais de responsable ; qu'advient-il si une personne tombe de l'un de ces toits ; les tuiles sont abîmées, les membranes assurant l'étanchéité sur les toits plats sont détériorées entraînant des infiltrations d'eau de pluie un peu partout...
- ↳ des conflits de voisinage sont de plus en plus fréquents... avec violences sur personne !
- ↳ des propriétaires de chien(s) promènent leur animal dans les rues où ils n'hésitent pas à en laisser les déjections : je pense qu'il serait normal de ramasser ces déjections !
- ↳ sans parler des crachats, mégots de cigarette, emballages de toute sorte, bouteilles, canettes de soda ou bière... qui traînent sur l'escalier de l'école ou devant, dans l'abribus, devant la mairie, autour de la salle polyvalente ou sur les trottoirs de la commune, excédant les habitants qui tentent de tenir propres les abords de leur propriété.

Je préférerais faire entendre raison aux contrevenants, mais s'il le faut, je n'hésiterai plus à porter plainte contre de tels agissements

Je vous remercie de votre compréhension

Le Maire, Raymond KISTER ■

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Depuis quelques mois, je remarque une recrudescence des « incivilités » dans notre commune. Cela est-il la conséquence d'un mal être, d'un mal vivre ? Toujours est-il que je lance un avertissement aux jeunes et moins jeunes qui commencent à « égratigner » la bonne ambiance qui règne dans notre commune pour que ces agissements prennent fin au plus vite. (voir à ce sujet l'article ci-contre).



Cet été nous avons pu assister aux animations proposées par nos associations : le 70^{ème} anniversaire fêté par le Basket Club Saint-Michel ; la marche populaire du 15 août organisée par l'ASW, qui a drainé plus de 1200 marcheurs ; le spectacle de théâtre de rue présenté tous les 2 ans par la MJC (scenario et mise en scène de Patrick Barbelin), très applaudi par des spectateurs venus en nombre.

Les travaux de rénovation de la mairie achevés, l'équipe municipale a pu investir les nouveaux locaux le 23 octobre puis d'y tenir une première réunion du Conseil Municipal le 6 novembre. Nous serons heureux de vous recevoir dans des locaux accueillants et fonctionnels désormais aux normes pour l'accueil des Personnes à Mobilité Réduite. Vous trouverez au rez-de-chaussée « l'Accueil du public », la « salle du Conseil Municipal » et le « bureau du Maire et Adjointes », les archives municipales occupant désormais à l'étage l'ancienne salle du Conseil Municipal. Parmi les nouveautés, on pourra entre autres retenir le respect de la norme BBC (Bâtiment Basse Consommation), un chauffage par le sol relié à la chaufferie collective au bois, l'implantation en extérieur d'un défibrillateur automatisé externe (DAE).

La 19^{ème} édition du « Marché de Noël » aura lieu le 3 décembre 2017 : la rue principale sera interdite à toute circulation de 10h00 à 19h00, des déviations étant mises en place pour les véhicules en transit. Le public nombreux pourra déguster le premier vin chaud de la saison. Je lance une cordiale invitation aux enfants et parents à venir visiter la crèche vivante en attendant la venue de Saint-Nicolas qui distribuera bonbons et friandises.

Adjointes, Conseiller(e)s Municipaux(ales) et Agents communaux se joignent à moi pour vous souhaiter un JOYEUX NOËL 2017 et une BONNE ANNÉE 2018.

Alles guete, gueti rutsch en s'neje Johr 2018.

Raymond KISTER ■

ÉTAT CIVIL

■ NOUVEAUX HABITANTS

Nous souhaitons une cordiale bienvenue aux nouveaux habitants de la commune :

- Famille PETIT Sonny, au 23 rue Principale
- M. MORQUE Dominique, au 6 rue de la Wantzenau
- M. SCHMITT Eric, au 2A rue de l'Ecole
- Mme HAMM Marthe, au 8 rue du Marais

Nous remercions d'avance les nouveaux arrivants de bien vouloir se faire connaître à la Mairie pour permettre la mise à jour des fichiers concernant la population communale.

■ NAISSANCES

Sibel et Sinem WEISS, nées le 12 juillet 2017, filles de Laure WEISS, demeurant au 2 rue des Bergers

Axel GAMIETTE, né le 30 juillet 2017, fils de Rémi GAMIETTE et Chloé PACTAT, demeurant au 20 rue Principale

Erwan KOPP, né le 14 septembre 2017, fils de Grégory et Océane KOPP, demeurant au 2 route de Neuwiller

Sincères félicitations aux heureux parents !

■ DÉCÈS

Le 8 juillet 2017, Madame BALTZER Eliane, à l'âge de 66 ans

Le 22 septembre 2017, Madame ARRANZ Carmen, à l'âge de 68 ans

Le 23 septembre 2017, Madame DURRMEYER Carole, à l'âge de 44 ans

Nous exprimons nos très sincères condoléances aux familles éprouvées.

■ MARIAGES

Le 9 juin 2017, Béatrice FERNBACH et Norbert STORCK ont été mariés par M. le Maire Raymond KISTER

Le 24 juin, Lena GOERIG et Alexis ROPP ont été mariés par Mme Audrey KLEINHOFFER, Adjointe au Maire

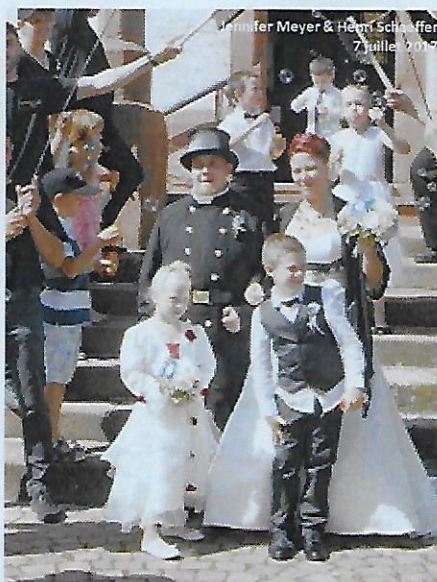
Le 7 juillet, Jennifer MEYER et Henri SCHAEFFER demeurant au 6, rue des Bonnes Gens se sont unis à Ingwiller

Le 16 septembre, Sophie EICHWALD et David ULBRICH ont été mariés par Mme Audrey KLEINHOFFER, Adjointe au Maire

Le 20 septembre 2017, Carole DURRMEYER et Sonia REINKE se sont mariées à Saverne

GRANDS ANNIVERSAIRES 2018

Mme KLEINHOFFER née SCHERER	Marie-Antoinette	18 janvier 1936	82 ans
M. CHRISTMANN	Roger	23 janvier 1933	85 ans
Mme CLAUS née REINHART	Marguerite	24 janvier 1938	80 ans
M. SCHELLENBERGER	Frédéric	29 janvier 1935	83 ans
Mme ISENMANN née WEIDMANN	Marthe	29 janvier 1933	85 ans
Mme SCHILDKNECHT née SCHIERER	Anne	06 février 1930	88 ans
Mme HARTENSTEIN née GANSTER	Odile	07 février 1927	91 ans
Mme DURRMEYER née ENGEL	Albertine	13 février 1926	92 ans
M. FERNBACH	Léon	20 février 1929	89 ans
Mme CHRISTMANN née ZIMMERMANN	Frida	20 février 1936	82 ans
M. KUNTZ	Raymond	22 février 1932	86 ans
M. BLOCH	Fernand	01 mars 1931	87 ans
Mme WENDLING née HUSER	Irène	02 mars 1926	92 ans
M. ISENMANN	Robert	21 mars 1932	86 ans
Mme KUNTZ née KERN	Marie-Thérèse	03 avril 1935	83 ans
Mme REICHERT née WIMMENAUER	Sophie Marie	18 avril 1936	82 ans
Mme BLOCH née REINNAGEL	Simone	19 avril 1936	82 ans
Mme BERGMANN née EDEL	Marie	25 avril 1931	87 ans
Mme ROTH née JAECKEL	Ginette	27 avril 1936	82 ans
Mme SCHMITT	Monique	27 avril 1937	81 ans
Mme WOLFF née SCHMITT	Armande	27 avril 1937	81 ans
Mme HAENEL née BALTZER	Mathilde	20 mai 1922	96 ans
Mme SEILER née BRECHENMACHER	Salomé	06 juin 1929	89 ans
Mme FRERING née GANSTER	Marie-Thérèse	15 juin 1937	81 ans
Mme GRUNENWALD née FERNBACH	Marie-Jeanne	16 juin 1937	81 ans
Mme DROESCH née HOLZMANN	Simone	02 juillet 1932	86 ans
Mme KUNTZ née MAJAULT	Jacqueline Marcelle	02 juillet 1934	84 ans
M. FERNBACH	Hubert	13 juillet 1930	88 ans
Mme KISTER née STEYER	Monique	26 juillet 1926	92 ans
M. ROTH	Ernest	02 août 1925	93 ans
M. ZIEGELMEYER	Charles	08 août 1937	81 ans
Mme GRUSSI née BLOCH	Annie	21 août 1932	86 ans
Mme FERNBACH née AUCHTER	Anne Marie	25 août 1930	88 ans
Mme SCHUNCK née STUTZMANN	Elisabeth	02 sept 1932	86 ans
M. HEYD	Roger	09 septembre 1933	85 ans
Mme KISTER née NEU	Marguerite	11 septembre 1920	98 ans
Mme KONRAD née HOEHLINGER	Irène	15 septembre 1935	83 ans
M. DURRMEYER	Henri	24 septembre 1928	90 ans
Mme ENGEL née HUSER	Charlotte	4 octobre 1934	84 ans
Mme KUNTZ née JAECKEL	Marlène	13 octobre 1937	81 ans
Mme JAECKEL née GERSTNER	Madeleine Thérèse	21 octobre 1934	84 ans
M. ROTH	René	21 octobre 1932	86 ans
Mme BANGRATZ née BERGMANN	Marlyse	3 novembre 1937	81 ans
M. WEILAND	Lothar	05 novembre 1932	86 ans
Mme CLAUSS née KELLER	Ernestine	14 novembre 1922	96 ans
M. ENGLER	Louis	25 novembre 1931	87 ans
Mme STEINMETZ née KUNTZ	Berthe	26 novembre 1929	89 ans
Mme SCHAFFNER née ADOLFF	Marianne	29 novembre 1936	82 ans
Mme BIBER née WEIL	Colette	29 novembre 1937	81 ans
Mme HEYD née GUTFRIED	Jeanne	9 décembre 1937	81 ans
M. SCHELLENBERGER	Henri	10 décembre 1930	88 ans
M. REICHERT	Alfred	30 décembre 1936	82 ans



Rencontre franco-allemande

Le vendredi 17 novembre 2017 à Weiterswiller les élèves de la classe élémentaire de l'école de Weiterswiller et leur professeur Christophe Magnus ont à nouveau accueilli leurs correspondants allemands de la Grundschule am Königspfad de Göllheim dans le Pfalz accompagnés de leurs professeur Linda Flohrer. A cette occasion, le maire Raymond Kister et quelques membres de la commission jumelage ont pu accueillir une délégation de la commune jumelée de Weitersweiler menée par l'ancien Bürgermeister Schmitt Bernhard.

Les élèves de la classe de CM1-CM2 de Weiterswiller avaient invité leurs homologues allemands de la classe 4C pour une journée de rencontre dans le cadre de leur correspondance. Ponctuellement arrivés à 10h à la salle polyvalente, les hôtes d'outre-Rhin ont été accueillis en chanson par un « Halli Hallo wie geht es dir » entonné avec entrain. Afin de permettre aux élèves de faire connaissance, ceux de Weiterswiller avaient confectionné pour chaque correspondant un petit présent à leur remettre tout en profitant de l'opportunité pour interroger les visiteurs sur leur identité en allemand, ces derniers n'apprenant pas le français à l'école. Ce temps a été suivi par un moment musical durant lequel chaque classe a pu interpréter des chants dans la langue de Goethe. Les correspondants allemands les ont accompagnés au ukulélé. Pour leur dernier chant, ils ont offert à chaque alsacien un kazoo pour permettre d'y participer. Ce moment fort sympathique a été suivi d'un autre qui ne l'a pas été moins : tous ont été conviés à une copieuse collation de viennoiseries et bretzels cuits sur place accompagnés de boissons rafraîchissantes, chocolat chaud ou café.

Après une bonne heure passée ensemble, une petite randonnée sous forme de parcours d'orientation en petits groupes a permis aux élèves et aux adultes les accompagnant de se dégourdir les jambes et prendre l'air tout en découvrant les abords du village en passant par la case école que les jeunes allemands ont pu visiter. Cette sortie rafraîchissante a mené tout ce beau monde vers le pommier planté voilà quatre ans, le 8 novembre 2013, avec les premiers correspondants. Tous espèrent qu'il nous donnera bientôt des fruits à partager avec nos amis du Palatinat (Pfalz). Nous y avons également fait nos traditionnelles photos souvenirs.

De retour à la salle polyvalente, tous ont pu apprécier de bons hamburgers faits maison. Les enfants étant pressés d'entamer la suite du programme, moment récréatif dans une salle aménagée pour faire du badminton, des jeux de société ou s'initier au ukulélé, ils ont été rassemblés après 15h une dernière fois pour partager les trop nombreuses tartes confectionnées par les parents d'élève.

Cette journée aura permis à bon nombre d'entre eux de commencer à tisser des liens d'amitié que nous espérons durables. Après les « au revoir » et « auf Wiedersehen », tous se sont quittés en se donnant rendez-vous au mois d'avril où, cette fois, ce seront les alsaciens qui rendront visite à leurs désormais amis du Pfalz pour un petit séjour de deux jours. En attendant, tous garderont le souvenir d'une journée magnifique et continueront à échanger en s'écrivant mutuellement.

Merci à tous ceux, parents mais aussi autres habitants de la commune, qui ont contribué au succès de cette rencontre par leur présence et leur aide dans la préparation, le déroulement et le rangement.

Christophe MAGNUS ■



Nouveau départ



Directeur 14 ans durant de l'école de Weinbourg, Joël Bauer a décidé à la fin de l'année scolaire 2016-2017 de poursuivre son parcours sous d'autres horizons. Accueilli à la salle polyvalente de Weinbourg par les trois maires du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), Raymond Kister (Weiterswiller), Lilly Cleiss (Weinbourg) et Richard Muller (Obersultzbach), son homologue de Weiterswiller Christophe Magnus et le

pasteur Christophe Gonzales pour une réception en son honneur Joël Bauer a répondu aux remerciements unanimes des élus, collègues, personnalités locales et parents d'élèves présents en saluant la qualité de ses relations avec la commune de Weinbourg, ses collègues du RPI et les parents d'élèves.

A l'instar de ses élèves réunis en farandole, nous adressons à Joël Bauer un vibrant « au revoir, monsieur le professeur! »



Ne laissons pas la grippe nous gâcher l'hiver !

Les personnes invitées à se faire vacciner par l'Assurance Maladie sont de plus en plus nombreuses chaque année en raison du vieillissement de la population. Le nombre total de personnes vaccinées continue ainsi de progresser (+ 96.000 entre 2015 et 2016) mais il reste nettement insuffisant pour atteindre une bonne couverture vaccinale : moins d'une personne sur deux (47,4%) pour qui la grippe représente un risque s'est faite vacciner l'hiver dernier, bien en deçà des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Certaines catégories de la population sont encore plus en retrait : c'est le cas des jeunes seniors (entre 65 et 69 ans) qui ne sont que 37% à se faire vacciner et les personnes atteintes de certaines maladies chroniques dont le taux de vaccination se situe à 36%, contre 56% chez les personnes de 70 ans et plus.

L'épidémie de l'an dernier a rappelé la gravité de cette pathologie dont la survenue et la dangerosité restent imprévisibles. Santé publique France a ainsi estimé la surmortalité hivernale spécifiquement liée à la grippe à 14.400 décès, principalement chez des personnes de 65 ans et plus. L'épidémie a débuté début décembre (semaine 49/2016) en Bretagne et en Ile-de-France et elle s'est étendue en deux semaines à l'ensemble de la métropole. Elle a duré jusqu'à la semaine 6/2017, soit 10 semaines. Le nombre de consultations pour syndromes grippaux a été estimé à 1,9 million pendant l'épidémie dont 30% ont concerné les enfants de moins de 15 ans.

Les services d'urgence ont rapporté 6.500 hospitalisations pour 41.000 passages pour grippe (16%). Cette proportion d'hospitalisations est la plus élevée depuis la mise en place de l'observatoire de la grippe en France (2011). La majorité des patients hospitalisés étaient âgés de 65 ans et plus : 13% appartenaient à la tranche d'âge des 65-74 ans et 56% étaient âgés de 75 ans et plus. Par ailleurs,

1.479 cas graves de grippe ont été signalés à Santé publique France par les services de réanimation en France métropolitaine. La majorité des cas étaient infectés par un virus de type A (98%) et avaient au moins un facteur de risque (92%).

Pour éviter l'infection par le virus de la grippe, il est nécessaire de mettre en place une série de mesures associées les unes aux autres : la première d'entre elles est la vaccination ; ensuite, dès le tout début de l'épidémie, il convient d'adopter des gestes barrières pour limiter la transmission du virus, tels que le lavage des mains qui, malgré sa simplicité reste une mesure particulièrement efficace, ainsi que la limitation des contacts par les malades, le port de masque, etc.

L'efficacité de ces mesures est optimisée en les combinant.

(Source : Zoom actualités du 16/10/17 CARSAT AM)

Pour tout savoir sur la vaccination que ce soit le calendrier, les explications sur les vaccins, les adjuvants, il suffit de cliquer sur un site institutionnel qui s'adresse au grand public : www.vaccination-info-service.fr

Thierry WEINLING ■

Endiguer les épidémies par une bonne hygiène des mains

Le 15 Octobre est la date choisie depuis plusieurs années pour être celle de la Journée mondiale du lavage des mains.

Or, se laver les mains est un geste d'hygiène tellement banal qu'on est censé le faire sans y penser. Selon des chercheurs américains, 95% des gens ne savent pas se laver les mains correctement. Pourtant c'est le premier réflexe de prévention afin d'éviter la prolifération des virus présents surtout en saison hivernale (grippe, gastro-entérite...). D'après une étude réalisée par l'INPES, 80% des maladies sont transmises par le toucher et se laver les mains est essentiel pour prévenir leur propagation.

Se laver les mains est recommandé au minimum :

- ↪ avant de préparer le repas et manger ;
- ↪ avant de s'occuper d'un nouveau-né ou d'un bébé ;
- ↪ avant de nettoyer une plaie, d'effectuer des soins ;
- ↪ avant et après être allé aux toilettes ;
- ↪ après avoir pratiqué des activités salissantes ou manipulé des animaux ou des produits non-alimentaires (bricolage, nettoyage), *a fortiori* si l'on s'est souillé les mains ;
- ↪ avant et après avoir ouvert une porte ou manipulé un robinet.

Dans le cas général, on se lave les mains à l'eau avec un savon doux, en faisant attention à se laver la paume, le dos de la main, les doigts et leurs interstices, pendant au moins 30 secondes, rincer à l'eau claire et si possible tiède et sécher avec une serviette propre ou un papier à usage unique. Si les ongles sont longs et que le dessous des ongles est souillé, il est recommandé de se brosser les ongles avec une brosse douce. Le lavage avec un savon bactéricide peut être indiqué en fonction des germes à éliminer durant le lavage.

Les étapes-clés sont les suivantes :

- ↪ se mouiller les mains avec de l'eau mitigée ou tiède ;
- ↪ prendre du savon liquide et bien se frotter (ou masser) les mains pendant 30 à 60 secondes ;
- ↪ se rincer les mains ;
- ↪ se sécher les mains avec du papier à usage unique ;
- ↪ jeter le papier dans une poubelle sans contact avec celle-ci.

Thierry WEINLING ■

11 novembre : le souvenir perdue

Ce samedi 11 novembre 2017, c'est à 9h que le maire de la commune, Raymond Kister, a ouvert la cérémonie de commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale. Avec à ses côtés le Commandant Murray et le chef de corps des sapeurs-pompiers, l'adjutant Michel Woeltz, le maire a tout d'abord donné lecture du message de la Ministre des Armées, Florence Parly.

A l'issue de cette lecture, le Commandant Murray et deux sapeurs-pompiers ont déposé une gerbe au pied du monument élevé en hommage à ceux qui firent le sacrifice de leur vie à la patrie, pavoisé aux couleurs de la France. Pour clore la cérémonie, le jeune Yann Magnus a interprété à la trompette la sonnerie au morts, puis l'hymne national.



Infos Mairie

Téléphone et fax

03.88.89.47.50

Adresse électronique

mairieweiterswiller@wanadoo.fr

La Mairie est ouverte au public : les mardis de 15h à 17h et les vendredis de 15h à 17h.

Elle le sera aussi de manière exceptionnelle le samedi 30 décembre 2017 de 10h à midi
uniquement pour les inscriptions sur la liste électorale

Le secrétariat de la mairie sera fermé pour congés annuels du 27 décembre 2017 au 2 janvier 2018 inclus.

Impact des jours fériés sur les collectes :

La collecte du lundi 25 décembre 2017 (recyclables/BAC JAUNE) est AVANCÉE au samedi 23 décembre.

A noter dans vos agendas !

3 décembre 2017	Marché de Noël <i>organisé par la MJC et les Amis de l'Orgue Rohrer</i>
9 décembre 2017	Fête des Aînés <i>organisée par la commune</i>
24 février 2018	Carnaramdam <i>organisé par la MJC</i>
17 mars 2018	Nettoyage de printemps <i>organisé par la commune</i>
19 au 21 mai 2018	Kuckucksmessti <i>organisé par le Groupement sportif et culturel</i>

Téléphones utiles

Pompiers	18
SAMU	15
Gendarmerie (urgences)	17
Gendarmerie (8h-19h)	03.88.70.45.16
Centre anti-poisons	03.88.37.37.37
S.O.S. Mains	03.88.55.22.68
Assistance sociale	03.68.33.87.87
École	03 88 89 61 90
Trésorerie de Bouxwiller	03 88 70 70 15
CC du Pays de Hanau	03 88 71 31 79
SMICTOM	03 88 02 21 80
SDEA (urgences techniques)	03 88 19 97 09

Do you play badminton ?

Vous rêvez de jouer au badminton à Weiterswiller, entre amis, voisins ou collègues, en couple ou en famille, le mercredi, en soirée ou le week-end ? Sans prof, ni cours, ni compétition, juste pour le plaisir, à votre rythme ?

Nous aussi ! Si nous sommes assez nombreux, une activité badminton loisir et ludique pourrait se créer au sein de la MJC de Weiterswiller.

Alors, faites-vous connaître en retournant le formulaire ci-contre à la mairie ou par courrier électronique à c.magnus@neuf.fr ou d.morque@wanadoo.fr

NOM :

PRÉNOM :

Courriel :

Téléphone :

Nombre de personnes intéressées :
adulte(s) enfant(s) ado(s)

Jour et plage horaire souhaités :
.....

Bien trier pour bien recycler



Les erreurs de tri dans les bacs jaunes explosent en 2017 !

Après une baisse entre 2012 et 2015, l'année 2016 a vu une recrudescence des refus de tri qui se confirme en 2017 : sur le premier semestre, ces refus sont estimés à plus de 20% ! Cela fait du Smictom le plus mauvais trieur du secteur du SMITOM de Haguenau-Saverne. Nos voisins de la communauté de communes du pays de la Zorn (Hochfelden) sont eux passés de 12 % à 8 % sur ces 3 dernières années. Avec l'implication de tous, nous pouvons nous aussi atteindre ces résultats !

Les principales raisons de cette hausse

- Des erreurs de bons trieurs qui veulent bien faire : les imbriqués ! Il est important de ne pas imbriquer les déchets les uns dans les autres, car les différents matériaux ne peuvent alors plus être triés sur la chaîne de tri.
- Des consignes de tri mal comprises : nous constatons des erreurs sur les déchets en plastique. Les seuls déchets en plastique qu'on peut mettre dans le bac jaune sont les bouteilles et flacons en plastique. Et, très important, ils doivent être vides. Sont interdits : tous les pots et barquettes, tous les films et sacs plastiques, les bouteilles et emballages contenant encore des liquides.
- Les mouchoirs et le sopalin, qui vont dans le bac orange.
- Le textile n'est pas accepté dans le bac jaune. Pour le recycler, des conteneurs spécifiques ont été disposés dans chaque commune.
- De la triche pour échapper à la redevance des ordures ménagères ! Et il s'agit souvent de déchets lourds qui aggravent nos mauvais résultats : des gravats, des poubelles de salle de bain, des couches, des sacs d'ordures ménagères, des chaussures...



Un doute sur le tri ? N'hésitez pas à contacter le Smictom au 03 88 02 21 80.

Des coûts financiers énormes !

Les refus de tri ont coûté au Smictom 122 000 € en 2015 et 136 000 € en 2016. Cela pourrait passer à 177 000 € si la quantité de refus restait à ce niveau en 2017. Ces déchets partent en refus lors du tri en centre de tri. Leur élimination coûte cher. En effet, ces refus sont d'abord collectés, puis triés, puis renvoyés à l'incinération, soit un transport et un traitement de plus.

De belles performances globales

Nos performances sont par ailleurs excellentes, comme le montre le tableau ci-après. En réduisant les erreurs de tri, nous serons véritablement un territoire exemplaire, or c'est l'objectif que nous poursuivons avec notre labellisation Territoire zéro déchet zéro gaspillage.

kg/hab/an	Smictom (2016)	Bas-Rhin (2015)	France (2013)
Ordures ménagères résiduelles	111	207	269
Collecte sélective (porte-à-porte)	70	57	47
Verre (apport volontaire)	43	34	29
Déchèteries hors gravats	166	153	144

Le respect des agents de tri

Ces déchets sont triés, en partie à la main, chez ALTEM. Imaginez les équipes qui trouvent des restes de pizza ou des déchets de salle de bain au milieu des flacons plastique ou des papiers. Le verre est également redouté car il casse et devient blessant.

Les solutions mises en place par le Smictom



Le Smictom a recruté deux nouvelles ambassadrices du tri, ce qui porte à 4 le nombre d'ambassadeurs présents au quotidien sur le terrain. Ils portent des gilets jaunes avec un logo vert. Des ambassadeurs du tri du SMITOM peuvent se joindre à eux, ils portent également un gilet jaune avec le logo du SMITOM. Les ambassadeurs ont pour mission de sensibiliser les habitants en porte-à-porte. Ils sont là pour répondre à vos questions sur le tri, le compostage ou la prévention des déchets en général. Merci de leur réserver un bon accueil.

Ils vérifient par ailleurs, de façon aléatoire, les bacs jaunes présentés à la collecte. Lorsque l'erreur de tri ne concerne qu'un ou deux déchets, ceux-ci sont accrochés à la poignée pour vous informer qu'ils ne vont pas dans le tri. En cas d'erreur de tri plus importante, le couvercle du bac est scotché et le bac n'est pas collecté. Dans les deux cas, un tract vous informe du contrôle qui a eu lieu. Des explications complémentaires pourront vous être données au téléphone. Des ambassadeurs du tri pourront également se déplacer chez vous pour vous conseiller.

Les ripeurs d'éco.Déchets, qui assurent la collecte des bacs pour le Smictom, ont également pour consigne de ne pas collecter les bacs mal triés.

Formations



Formations Relais zéro déchet/gaspi et Relais jardin

Dans le cadre du projet Territoire zéro déchet zéro gaspillage financé par l'ADEME, le Smictom propose aux habitants du Smictom deux formations gratuites : la formation Relais zéro déchet/gaspi et la formation Relais jardin.

Une réunion d'information aura lieu le jeudi 30 novembre 2017 à 20h à la Maison de l'emploi et de la formation de Saverne.

La formation Relais zéro déchet/gaspi

Vous vous sentez concerné par cette thématique, vous avez envie de rencontrer d'autres personnes (ou structures) qui partagent cette prise de conscience, et pourquoi pas de monter un projet ensemble, vous aimeriez partager vos connaissances ou vos ressentis sur des questions d'écologie, d'éco-comportements, de bon sens, etc. ? Cette formation est faite pour vous !

La formation Relais zéro déchet/gaspi (anciennement formation Relais éco-conso) forme et accompagne les personnes désireuses de développer une action en lien avec le zéro déchet, en particulier dans un cadre professionnel ou associatif. Quelques exemples : mettre en place le tri des déchets lors d'une fête, organiser une zone de gratuité ou un salon de la récup, ou encore monter des actions anti-gaspillage, sur les circuits courts ou le réemploi.

Dates à définir en fonction des disponibilités des participants à la formation.

Lieu prévu : Maison de l'emploi et de la formation de Saverne

La formation Relais jardin



Vous souhaitez vous initier au jardinage au naturel et par la suite diffuser vos connaissances autour de vous ? Le SMICTOM de Saverne souhaite créer et animer un réseau d'habitants Relais jardin sur son territoire. Après une formation en 5 modules de 4h de janvier à mai 2018, ces écocitoyens seront des relais techniques auprès de leur famille, des habitants de leur quartier ou de leur commune.

Quelques-unes des thématiques abordées : fertilisation, vie du sol, compostage et paillage.

Dates : 13 janvier, 10 février, 17 mars, 7 avril, 26 mai

Lieu : Saverne et autres lieux à définir

Pour en savoir plus, contactez Chloé Vetter, chargée de mission zéro déchet zéro gaspillage, au 03 88 02 21 80 ou par courrier électronique à l'adresse c.vetter@smictomdesaverne.fr.



Informations utiles

La préfecture passe au numérique

Depuis le 6 novembre 2017, toutes les démarches concernant les cartes nationales d'identité, passeports, cartes grises et permis de conduire se font uniquement par internet. Les usagers n'ont plus besoin de se déplacer grâce aux télé-procédures accessibles sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : <https://ants.gouv.fr>. Toutefois, des points d'accueil numériques offrant une assistance aux usagers restent installés en préfecture à Strasbourg et dans les sous-préfecture (Haguenau, Saverne, Molsheim et Sélestat). Par ailleurs, de nombreux tiers de confiance (professionnels du commerce automobile, auto-écoles) sont habilités par l'administration à procéder aux démarches à la demande des usagers. (voir aussi p. 11)

SMICTOM

De nouvelles conditions de collecte des pneus dans les déchèteries du SMICTOM, donc celle d'Ingwiller, ont été mises en place depuis le 30/03/2017. Les pneus VL ou deux roues des particuliers sont acceptés dans les déchèteries fixes à raison de 4 pneus maxi par dépôt. Les pneus des professionnels ne sont pas acceptés. Les pneus sur jante ou ne répondant pas aux critères de la charte Aliapur sont facturés 5€ l'unité. Le nombre de pneus facturés est enregistré sur la carte de déchèterie par les gardiens.

Vie pratique : certificat qualité de l'air

La circulation automobile est l'une des causes majeures de la pollution atmosphérique. L'Etat et les villes pourront favoriser la circulation des véhicules les moins polluants, identifiables grâce à un

« certificat qualité de l'air » apposé sur le pare-brise.

Les véhicules sont classés en 6 classes environnementales identiques sur l'ensemble du territoire. La classification dépend du type de véhicule, de sa motorisation et de sa « norme Euro », une classe spécifique étant réservée aux véhicules électriques. Les véhicules et tracteurs agricoles, les voitures de fonction et les véhicules appartenant à une flotte, publique ou privée, sont également concernés par cette classification, qui sera valable pour toute la durée de vie du véhicule.

Vous pouvez commander votre vignette sur le site <https://certificat-air.gouv.fr>. Il vous en coûtera 4,18€, payables en ligne. Votre vignette vous sera adressée par voie postale.

Audrey KLEINHOFER ■

Fête du PEDT — 29 et 30 avril 2017

Cette manifestation a clos l'année en mettant en valeur ce qui a été réalisé avec les enfants durant l'année dans le cadre des activités du projet éducatif territorial (PEDT).

Pour rappel, depuis la réforme des rythmes scolaires, les communes du regroupement pédagogique intercommunal Obersoultzbach – Weinbourg – Weiterswiller ont mis en place un PEDT qui consiste en l'organisation d'activités éducatives par les communes après la classe pour les élèves, complétant les temps éducatifs de l'enfant (famille, école).

Il a concerné les enfants d'âge élémentaire : 42 enfants ont participé à une ou plusieurs activités soit près de 54% de l'ensemble de l'effectif scolarisé.

Quatre ateliers avaient été organisés :



Catherine DICHTTEL, assistée de Déborah HANSS, a animé un atelier « Sciences » les vendredis soirs tous les 15 jours.

Patrick BARBELIN, secondé par Brigitte CAMPANI et Stéphanie PFANN, a animé un atelier « Théâtre » tous les lundis soirs. Elfriede Gerstner a pourvu aux costumes des acteurs.

Dominique GRAD a animé avec l'aide d'Emmanuelle LLORCA et Murielle SCHMITT l'atelier « Djembé et Dunun » les mardis soirs.

Les animatrices du Service Animation Jeunesse du Pays de Hanau, Florence VANPOPERINGHE mais surtout Rachel KIRCHER, ont animé les « Jeux sportifs » les lundis soirs tous les 15 jours.

Durant ce week-end, un spectacle intitulé « Contes et Mécomptes » d'une grande qualité était donné par l'atelier Théâtre, avec la participation de l'atelier Djembé ; l'atelier Sciences affichait ses réalisations, des quizz électriques ; l'atelier Jeux coopératifs avait réalisé des panneaux sur les activités menées



durant l'année et Rachel Kircher se rendait également disponible le samedi pour promouvoir les activités menées par le Service Animation Jeunesse.

Merci au public nombreux venu participer à cette fête, encourageant les enfants, les animateurs et les responsables des municipalités par ses applaudissements et en partageant un petit morceau autour d'un verre grâce à la petite restauration tenue par les élus.

La conclusion du spectacle donné lors de la fête du PEDT résume bien les objectifs sous-jacents aux activités.

Écrire et lire, c'est grandir et s'épanouir... La culture et la lecture font nos vies plus riches de sens et de connaissance... Et vivre, ce n'est pas avoir et obtenir mais être et devenir.

M. Magnus précise que c'est un réel plaisir de travailler comme coordinateur dans le cadre de ce PEDT, pas tant parce que tout serait simple et ne demanderait que peu d'effort mais parce qu'il y a une réelle volonté des maires d'impliquer les communes et leurs moyens matériels et humains et également parce que les personnes qui s'engagent à animer ces ateliers font preuve d'une assiduité, d'une constance et de compétences qui sont gages de réussite des actions menées. Le PEDT est mis en place pour une durée de 3 ans et son cycle s'achèvera en 2018.

Pour 2017/2018, 4 activités sont mises en place, avec un total de 39 enfants inscrits, certains dans plusieurs ateliers.

☞ « Théâtre » à Obersoultzbach, animée par Patrick BARBELIN avec 24 enfants.

Objectif : Monter un spectacle qui sera présenté plusieurs fois.

☞ « Bricolage » à Weiterswiller, animée par Florence VANPOPERINGHE du Service Animation Jeunesse du Pays de Hanau avec 9 enfants

Objectif : Bricoler...

☞ « Cinéma » à Weinbourg, animée par Thomas LINCKER avec 11 enfants.

Objectif : Ecrire et tourner un film

☞ « Sciences » à Weiterswiller, animée par Catherine DICHTTEL avec 12 enfants.

Objectif : Expérimentations scientifiques

Infos école

Les enfants du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Weiterswiller, Weinbourg et Obersoultzbach ont repris les chemins de l'école le 4 septembre 2017.

Ecole	Weiterswiller				Weinbourg				Obersoultzbach	
	Maternelle		CM1	CM2	Maternelle		CP	CE1	CE2	CM1
Classe	Petits	Moyens			Grands	CP				
Enseignant	Mme Taveneaux Mme Beck		M. Magnus		Mme Matz Mme Weber		M. Paille		M. Ruff	
Effectif	10	15	10	14	15	6	8	16	17	6

En maternelle, les enseignants sont secondés par les Agents Territoriaux Spécialisés en Ecole Maternelle : Mme Botin Claire à Weiterswiller et Mme Balzer Catherine à Weinbourg.

Le ménage est fait à l'école de Weiterswiller par Mme Botin Claire pour la partie maternelle et Mme Magnus Yolande pour la partie élémentaire et les autres lieux communs aux deux classes.

Le transport scolaire est assuré par Mugler Ringenbach Voyages. Les enfants sont accompagnés par Mme Pirodet Véronique pour les allers et Mme Botin Claire pour les retours.

Le RPI a un site internet consultable à l'adresse rpi18.fr, sur lequel vous pourrez suivre différentes activités menées dans le cadre des projets de classe. Celles des années antérieures y figurent encore.

Rappel des règles relatives au transport scolaire

Dans le bus :

- ↳ Le respect des règles de conduite et des consignes données par les accompagnatrices ou le chauffeur sont garants de la sécurité de tous, et notamment de celle des élèves transportés.
- ↳ Conformément au règlement édicté par le Conseil Général : « Tout acte d'indiscipline [...], peut entraîner des sanctions graduées [...] allant de l'avertissement écrit, à l'exclusion temporaire de durée variable, voire à l'exclusion définitive du droit au transport scolaire. » Les punitions données lors du transport doivent donc être prises très au sérieux.
- ↳ Les accompagnateurs et le chauffeur assurent leur fonction avec le souci de la sécurité et du service rendu à la collectivité. Ceci justifie pleinement le respect que leur doivent élèves et parents.

Tous les arrêts ont lieu à l'école.

- ↳ Afin de faciliter l'accès de l'école au car scolaire, veuillez ne pas encombrer l'intersection rue Principale – rue des Roses et les rues aux abords de l'école ainsi que l'aire de retournement du car.
- ↳ Respecter les horaires de départ et de retour, c'est venir avec quelques minutes d'avance pour permettre au car de ramassage un départ à l'heure (matin : 8h25 ; après-midi : 13h30) et aux enfants de maternelle d'être attendus au retour (matin : 12h05 (mercredi : 10h25) ; après-midi : 16h20)

Christophe MAGNUS ■

Monoxyde de carbone, danger !

Le monoxyde de carbone,
un gaz invisible,
inodore, toxique et mortel

Il provoque des maux de tête, des nausées, des vertiges, des pertes de connaissance, le coma ou le décès.

Pour éviter les intoxications :
- Faites entretenir vos appareils de chauffage par un professionnel
- Faites nettoyer vos conduits et cheminées tous les ans
- Ne bloquez pas les aérations de votre logement

Pour plus d'informations :
renseignez-vous et procurez-vous ce dépliant sur
www.inpes.sante.fr et sur www.logement.gouv.fr

Un problème en plus, un risque en moins.

Bas-Rhin
INPES

La Préfecture du Bas-Rhin a lancé sa campagne annuelle de prévention et d'information sur les risques d'intoxication au monoxyde de carbone. Rappelant les caractères inodore et invisible de ce gaz toxique et mortel notamment issu de mauvaises combustions, le Préfet souligne que la saison de chauffe passée (octobre 2016 à mars 2017) a vu les signalements d'intoxication au monoxyde de carbone bondir d'un quart !

Devant la dangerosité de ce gaz, – lors d'une intoxication, le monoxyde se fixe à la place de l'oxygène sur les hématies, menant rapidement à la perte de conscience, puis à l'asphyxie – un espace d'information a été ouvert en ligne, à l'adresse www.inpes.sante.fr : vous y trouverez des recommandations sur le monoxyde de carbone mais plus généralement sur nombre des risques de la vie quotidienne .

Nous profitons de cette campagne pour vous rappeler en outre que tout conduit de fumées – de chaudière, poêle, cheminée, etc. – en service, doit être inspecté et entretenu une fois par an pour optimiser son tirage, favorisant ainsi une combustion « propre » et limitant ainsi les risques de bistrage et d'incendie.

Brèves communautaires



Communauté de Communes
Hanau-La Petite Pierre

Depuis le 1er janvier 2017, les deux communautés de communes du Pays de Hanau et du Pays de la Petite Pierre ont fusionné. La nouvelle Communauté de Communes ainsi créée est et sera amenée à exercer de nombreuses compétences comme la voirie communale et à gérer des établissements comme le château de Lichtenberg. Une nouvelle dynamique est en marche afin de réaliser des projets ambitieux de développement du territoire dans l'intérêt de l'ensemble des communes et de ses habitants.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Avant leur fusion, les deux communautés de communes du Pays de Hanau et du Pays de la Petite Pierre avaient démarré l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Dans un souci de cohérence avec les démarches déjà engagées, la nouvelle communauté de communes a fait le choix de poursuivre les deux procédures en parallèle.

L'élaboration des PLUi se poursuit. La réflexion lancée depuis plusieurs mois permettra d'assurer le développement de chaque Commune pour les 10 à 15 prochaines années en cohérence avec les équipements du territoire (transports, équipements publics, etc.) Quatre réunions publiques ont été organisées fin septembre et début octobre sur le secteur du Pays de Hanau afin d'expliquer aux habitants le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLUi.

Le PADD définit les grandes orientations du territoire d'une manière simple et concise, donnant ainsi une information claire aux citoyens et habitants sur le projet territorial. Voici les principaux enjeux définis dans le PADD :

- ✚ Développer l'habitat,
- ✚ Développer les différents secteurs de l'économie,
- ✚ Améliorer l'équipement commercial,
- ✚ Maintenir et améliorer les équipements et les services,
- ✚ Préserver les qualités paysagères,
- ✚ Protéger les espaces naturels, agricoles et forestiers,
- ✚ Préserver et remettre en état les continuités écologiques,
- ✚ Améliorer les transports et les déplacements,
- ✚ Développer les communications numériques,
- ✚ Limiter la dépendance aux énergies fossiles,
- ✚ Protéger les biens et les personnes (inondations, coulées de boue...),
- ✚ Modérer la consommation d'espace et lutter contre l'étalement urbain.

Une présentation du PADD est consultable sur le site : www.cc.pays-de-hanau.com

Les plans de zonages (qui définiront où peut-on construire et pour quoi faire : habitat, activités économiques, agriculture) seront présentés courant 2018 lors de nouvelles réunions publiques.

Pendant toute la durée de l'élaboration du PLUi, vous pouvez exprimer vos attentes et remarques dans le registre prévu à cet effet à la mairie de Weiterswiller, à la Maison de l'Intercommunalité ou par courriel à : concertation-hanau@hanau-lapetitepierre.alsace, en précisant l'objet : concertation PLUi.

Piscine Hanautic à Bouxwiller

Nager, s'amuser et se détendre, profiter de nos activités (aquagym, aqua-jogging, aquabike et gym douce), la piscine Hanautic vous accueille aux horaires suivants :



	Période scolaire	Vacances scolaires
Lundi	12h00-13h45 & 16h30-19h30	14h00-20h00
Mardi	12h00-13h45 & 16h30-21h00	14h00-21h00
Mercredi	14h00-19h30	14h00-20h00
Judi	12h00-13h45	14h00-20h00
Vendredi	14h00-21h00	14h00-21h00
Samedi	15h00-18h00	15h00-18h00
Dimanche	9h00-13h00 &	9h00-13h00 &
Jours fériés	15h00-18h00	15h00-18h00

Renseignements au 03 88 71 38 38

Hanautic est un établissement de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre.

Le Baobab, atelier d'accompagnement à la parentalité

Le Relais Assistants Maternels organise un atelier qui s'adresse aux parents (ou grands-parents) accompagnés de leurs enfants/petits-enfants en bas-âge (0-6 ans). Cet atelier, dénommé le Baobab, se déroule régulièrement à Ingwiller au Relais Assistants Maternels les jeudis de 16h à 18h une semaine sur deux.

L'atelier est cadencé selon plusieurs temps :

- ✚ Un temps d'accueil
- ✚ Un temps pour le goûter
- ✚ Un temps d'animation (un atelier parent-enfant est proposé à chaque séance)
- ✚ Un temps jeu libre
- ✚ Un temps rangement collectif
- ✚ Un temps de rassemblement pour se dire au revoir



La salle est aménagée en plusieurs espaces : des coins jeux libres (dînette, voitures, doudous, livres, etc.), un coin sécurisé pour les bébés, un coin pour les parents (table ronde pour échanger, tout en assurant la surveillance de leurs enfants), un coin pour l'activité, un coin pour le regroupement.

Les familles de Weiterswiller sont les bienvenues.

Cet atelier est gratuit. Les places étant limitées, l'inscription y est obligatoire.

Renseignements au 03 88 89 69 50

Vos démarches... 2.0 !



LEXIQUE

Télé-procédure : Procédure administrative qui s'accomplit en ligne via Internet.

ANTS : Agence nationale des titres sécurisés, chargée de mettre en oeuvre les procédures en ligne pour le ministère de l'Intérieur.

Point ou Espace numériques : lieu où les usagers peuvent accéder aux télé-procédures et bénéficier éventuellement de l'assistance d'un médiateur numérique.

Médiateur numérique : personne présente dans chaque point numérique pour aider les usagers à accomplir leurs télé-procédures.

Tiers de confiance : entité agréée par le ministère de l'Intérieur pour accomplir certaines télé-procédures et transmettre des justificatifs pour le compte de ses clients.

Toutes les infos sur

bas-rhin.gouv.fr



PLUS BESOIN DE VOUS DÉPLACER GRÂCE AUX TÉLÉ-PROCÉDURES

A partir du 6 novembre 2017, vos démarches pour les titres (*hors titres de séjour*) se font uniquement par internet.

DES TÉLÉ-PROCÉDURES POUR CHAQUE TITRE

L'ensemble des télé-procédures : pré-demandes en ligne pour les titres d'identité, permis de conduire et immatriculation est accessible sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).



1. Je clique sur "Mon Espace"



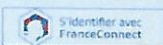
2. Je crée un compte ou je m'identifie sur mon compte FranceConnect



3. Je clique sur "Immatriculation" ou "permis de conduire" ou "passeport/carte d'identité" et je suis les instructions pas à pas

QUEST-CE QUE FRANCECONNECT ?

Vous avez déjà un compte auprès d'Impôts.gouv.fr, d'Ameli.fr ou de La Poste ? FranceConnect est le bouton qui vous permet de vous connecter aux services publics en ligne en utilisant l'un de ces trois comptes. Aucune inscription au préalable. Plus besoin de mémoriser de multiples identifiants et mots de passe.



COMMENT FAIRE POUR ACCÉDER AUX TÉLÉS-PROCÉDURES

- Directement depuis chez-vous
- Grâce à un "tiers de confiance" habilité par l'État pour les permis de conduire (auto-écoles) ou les cartes grises (professionnels de l'automobile)
- Depuis un point ou un espace numérique



DÈS LE 6 NOVEMBRE 2017 UNE PRÉFECTURE NOUVELLE GÉNÉRATION

RAPIDE
SIMPLE

7j/7 - 24h/24



MES DÉMARCHES EN LIGNE C'EST RAPIDE, SIMPLE ET JE GAGNE DU TEMPS

MON POINT NUMÉRIQUE

Passeport
Carte d'identité
Immatriculation
Permis de conduire



TOUS LES POINTS NUMÉRIQUES SUR bas-rhin.gouv.fr

Des points ou espaces numériques ouverts à tous et répartis sur l'ensemble du département vous permettent d'accéder aux sites internet ants.gouv.fr et FranceConnect : si vous ne disposez pas d'internet, si vous n'êtes pas à l'aise avec les télé-procédures et avez besoin d'un accompagnement dans vos démarches par un "médiateur numérique".

Toutes les étapes de la procédure peuvent être faites sur place : scanner et imprimantes sont à votre disposition pour vous permettre d'effectuer l'intégralité de votre télé-procédure.

PRÉFECTURE NOUVELLE GÉNÉRATION

✓ Pourquoi ?

Les missions des Préfectures et des Sous-Préfectures doivent évoluer pour répondre aux attentes des citoyens. La délivrance des titres, doit être simplifiée pour les usagers mais aussi pour les agents du service public.

Le Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG) répond avant tout à l'objectif de rendre aux français un service de meilleure qualité.

Pour cela, les Préfectures prennent le virage du numérique et des nouvelles technologies. Par la généralisation des télé-procédures la préfecture se réforme en profondeur : les modalités de demande et de délivrance des titres sont désormais traitées par des plateformes dites "Centre d'Expertise et de Ressources Titres" CERT, compétents pour plusieurs départements.

✓ Comment ?

Une plateforme dite "Centre d'Expertise et de Ressources Titres" (CERT) a été créée dans le Bas-Rhin pour instruire les demandes de permis de conduire de 6 départements (Vosges, Yonne, Yvelines, Charente-Maritime, Vienne et Haute-Vienne).

- Les demandes de titre du Bas-Rhin sont traitées par les CERT :
- de Toulouse pour les permis de conduire
 - de Besançon pour les d'immatriculations
 - de Metz pour les cartes d'identité et passeport.

Cette mutualisation de l'instruction des titres par des plateformes interdépartementales permet à la Préfecture de se recentrer sur ses missions prioritaires notamment la sécurité.

Noël à Weiterswiller

DIMANCHE 3 décembre 2017
de 10h00 à 18h00

MARCHÉ DE NOËL



CRÈCHE VIVANTE
SAINT NICOLAS
ANIMATION MUSICALE
EXPOSITION PATCHWORK
VISITE GUIDÉE EGLISE HISTORIQUE

BUFFET-BUVETTE

Organisation :

MJC et Association des Amis de l'orgue ROHRER et de
l'église Saint Michel

La dame blanche de Weiterswiller

Une des nombreuses légendes de la Dame Blanche ...

...selon différents collectages (Stoeber, Leser) elle apparaîtrait au « Dorfbrunne » de Weiterswiller la nuit de Noël.

C'était la veille de Noël. Chacun s'apprêtait pour la messe de minuit. Pour la première fois de sa vie, le vieux Guscht n'irait pas, car il était trop affaibli par la maladie. Ne trouvant pas le sommeil, il s'installa à la fenêtre pour voir au-dehors le village éclairé par une belle lune d'hiver. On y voyait presque comme en plein jour ! Soudain, il voit une longue silhouette lumineuse s'approcher du « Dorfbrunne ». Il reconnaît aussitôt la Dame Blanche qui, selon la légende, vient chaque Noël laver les langes de l'enfant Jésus dans l'eau pure de la fontaine de Weiterswiller. Le vieux Guscht se sent envahi par un grand calme, il ne souffre plus, il est heureux et, lorsqu'enfin la Dame disparaît, il s'endort dans la paix.

(Extrait de « Noël en Alsace » de Catherine Graesbeck & Guy Untereiner – Editions Ouest France 2017)